

le JOURNAL du LOMBRIC



Stabilité des cotisations p. 2
Interdiction des plastiques à usage unique p. 4
Trucs & actues du Lombric p. 7

Jetons moins, trions plus !

mars - avril - mai 2020 **79**

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marais - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



Cette année, la Journée Portes Ouvertes revient à Vaux-le-Pénil ! C'est toujours avec grand plaisir que nous vous accueillons sur nos installations pour vous présenter nos équipes et partenaires, échanger avec vous et vous conseiller sur le tri, le traitement et la réduction des déchets.

Ce sera également l'occasion pour vous de découvrir notre nouveau parcours de visite, la Galerie du Lombric.

Nous comptons sur votre présence le samedi 6 juin.

Retrouvez dans ce numéro des alternatives au plastique, les horaires d'été de nos déchèteries, des événements locaux et l'actualité du syndicat.

Bonne lecture.

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

Journée Portes Ouvertes

MA MAISON ZÉRO DÉCHET

Cette année, les alternatives durables sont à l'honneur.

SAMEDI 6 JUIN

de 10h à 17h - Rue du terre de Chérisy

À VAUX-LE-PÉNIL

CHAUSSETTES PARTY GÉANTE

Venez avec une paire de chaussettes (propres !) et repartez avec une éponge ! Découvrez aussi des astuces écologiques faciles et rapides pour toute votre maison.



ET AUSSI...

+ D'INFOS SUR
LOMBRIC.COM ET

Village d'enfants :
jeux + ateliers créatifs + stand photos
+ dédicaces du dessinateur du Lombric
Visite des installations de traitement des déchets + ateliers + recyclage + distribution de compost
Jeu concours et cadeaux à gagner
Restauration payante sur place
Crêpes et boissons offertes !



GALERIE du LOMBRIC

NOUVEAU !

Découvrez le nouveau parcours de visite, la Galerie du Lombric.



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Tertre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69 - smitom@lombric.com
www.lombric.com - / / Dir. de publication : Franck Vernin / Rédactrice en chef : Stéphanie Clary / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Vittorio Leonardo, les services communication et technique du SMITOM-LOMBRIC et leurs adhérents / ISSN 1299-4995

Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

INFOS PRATIQUES



Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels

**DU 1^{ER} AVRIL
AU 31 OCTOBRE 2020**

Semaine **15h - 19h**
Samedi **10h - 19h**
Dimanche **10h - 13h**

! Pour les déchèteries du Châtelet-en-Brie, d'Écuelles, de Vaux-le-Pénil et de Vulaines-sur-Seine **ouverture à 13h45 en semaine**

Conditions d'accès sur lombric.com

DÉCHETS VERTS

Au printemps, le service de collecte des déchets verts (en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire), reprend :

— Communauté d'Agglomération —
Melun Val de Seine :

le 15 mars 2020

— Communauté de Communes —
Brie des Rivières et Châteaux :

le 15 avril 2020

sauf pour Fouju :
le 1^{er} avril et interruption estivale du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre

— SMICTOM de la Région —
de Fontainebleau :

Pour les communes du SMICTOM de la Région de Fontainebleau, se référer directement à leur site smictom-fontainebleau.fr

— Grand Paris Sud —

Pas d'interruption

HALTE AUX HUILES DANS LES EMBALLAGES !



Ces derniers mois, des bidons d'huiles de vidange ont été retrouvés dans les emballages collectés en porte-à-porte.

Ces bidons n'étaient pas complètement vides et ont éclaté dans la benne de collecte des bacs jaunes. Résultat : tout le contenu du camion-benne est déclassé (envoyé en incinération) car **les emballages souillés par de l'huile ne sont plus recyclables !**

Petit rappel de consigne de tri pour les bouteilles d'huile :

- Bouteille d'huile alimentaire vide = **bac jaune pour être recyclée**
- Dans tous les autres cas (bouteille d'huile alimentaire non vide, bouteille d'huile de vidange vide ou non) = **déchèterie pour recyclage après traitement spécifique de l'huile ou de ses résidus**



STABILITÉ DES COTISATIONS 2020

Les tarifications et cotisations 2020 pour le traitement des déchets ménagers des adhérents du SMITOM-LOMBRIC ont été votées lors du Comité Syndical du 15 octobre 2019.



Une saine gestion des finances et des investissements du SMITOM-LOMBRIC a permis de maintenir les **cotisations inchangées pour cette année 2020**. Elles restent donc à **22 € HT** par an par habitant, et ce malgré la réalisation des travaux de mise aux nouvelles normes européennes de notre Unité de Valorisation Énergétique d'un montant de plus de 13 millions € HT.

Pour mémoire, les cotisations avaient été inchangées pendant 15 ans et ont pu bénéficier d'une baisse en 2018 et 2019.

Cette bonne gestion a également eu des **conséquences positives** sur les tarifications 2020 pour le traitement des ordures ménagères, puisqu'elles restent identiques à celles de 2019, soit une stabilité depuis 18 ans.

Tarifications à la tonne pour le traitement des déchets ménagers (HT) :

Ordures Ménagères (incinération)	73,15 €
Emballages	40 €
Journaux magazines	30 €
Emballages + Journaux magazines en mélange	60 €
Refus de tri Emballages	100 €
Encombrants hors déchèterie	45 €
Déchets verts ne nécessitant pas un tri	40 €
Déchets verts nécessitant un tri	44,50 €

TRI DES PRODUITS D'AUTO-TRAITEMENT

Vous êtes un patient en auto-traitement ou utilisateur d'autotests ?

Que vous utilisiez des seringues, des objets piquants, coupants, tranchants ou des autotests de diagnostic des maladies infectieuses transmissibles, sachez qu'une fois utilisés, **ces déchets sont dangereux**. Ils se rangent dans la catégorie des **DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux**.

Pour votre sécurité et celle de tous, une solution de proximité simple et sécurisée existe pour l'élimination de ces déchets. Il vous suffit de les placer dans la **boîte jaune prévue à cet effet** et de la rapporter en pharmacie. Ils seront ainsi correctement collectés et valorisés.

Pour commander la boîte jaune adaptée à votre traitement, trouver la pharmacie la plus proche en mesure de vous la délivrer ou bien encore connaître l'ensemble des points de collecte, rendez-vous sur **dastrif.fr**.



Exemple de points de collecte sur l'agglomération de Melun

LE FESTIVAL PRINTEMPS SUR SEINE FÊTE SES 10 ANS

Samedi 6 juin 2020, Melun fêtera les 10 ans de son festival Nature et Développement Durable : «Printemps sur Seine». Il se déroulera cette année sur la place Praslin en bord de Seine.

Avec l'aide de nombreux partenaires comme le SMITOM-LOMBRIC, cette manifestation ludique et pédagogique abordera le thème du «**zéro déchet**» pour informer et sensibiliser un large public.

L'installation d'un éco-village avec de nombreux ateliers dans un esprit «**Do It Yourself**» vous apprendra à : créer des bijoux en matières recyclées, fabriquer des produits (entretien, cosmétiques, tawashis) et pleins d'autres surprises seront également à découvrir...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **ville-melun.fr**



#FORÊT BELLE SAISON 2 !



Pour la deuxième année consécutive, le SMITOM-LOMBRIC participe à l'opération #Forêt Belle, aux côtés de son adhérent le SMICTOM de la Région de Fontainebleau les 7 et 8 mars 2020, au titre du traitement des déchets ménagers.

Ces deux journées de **ramassage et de tri permettront de valoriser ces déchets abandonnés en forêt**. Tout le matériel nécessaire (sacs, gants, pinces...) est mis à disposition par le SMICTOM.

Les déchets triés lors du ramassage, seront traités par le SMITOM-LOMBRIC. Ils seront ainsi correctement recyclés.

Cette action fait suite à la signature de la chartre «Propreté Forêt et Lisière» signée en 2018 avec l'ensemble des acteurs.

Si vous souhaitez participer à cet événement, inscrivez-vous sur : **defipourlenvironnement.org**



INTERDICTION DES PRODUITS PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Un décret d'application, faisant suite aux dispositions de la loi Egalim d'octobre 2018, décide de l'abandon des produits plastiques à usage unique. Quels sont les produits concernés ? Et les alternatives ? Le SMITOM-LOMBRIC vous accompagne dans cette transition.

Par « produit en plastique à usage unique », s'entend ce qui n'a pas été « conçu, créé ou mis sur le marché pour être réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu ».

Les produits concernés par cette interdiction :

2020 avec un délai de 6 mois d'écoulement de stock pour les magasins

- **Cotons-tiges**
- **Vaisselle jetable** (assiettes, verres, gobelets)



2021

- **Pailles**
- **Couverts jetables** (couteaux, fourchettes, cuillères)
- **Emballages en plastique** pour les fruits et légumes de moins de 1,5 kg



2022

- **Sachets de thé** en plastique
- **Jouets en plastique** distribués dans les fast food



Objectif 2040

ZÉRO emballage plastique tubes de dentifrice, bidons de lessive, pots de yaourt, bouteilles de shampoing etc.



Quelles sont les alternatives durables ?

• Oriculi

Oriculi (coton-tige en bambou) et mimikaki (cure-oreille en inox) : nettoient l'intérieur de l'oreille avec leur extrémité courbée. Faciles à nettoyer, ils sont économiques car durables.

• Vaisselle réutilisable

Pour vos déplacements et pique-niques, préférez la gourde ou le thermos en inox et les boîtes en verre pour transporter votre repas.

• Pailles en inox

La solution la plus simple étant de s'en passer, vous pouvez tout de même vous orienter vers des pailles en inox ou en bambou.

• Couverts réutilisables

Utilisez des couverts en inox que vous pourrez ranger dans un torchon ou une petite boîte une fois sales avant de les laver.

• Fruits et légumes

La plupart des fruits et légumes ont déjà une protection naturelle (avocats, courges, pommes etc.) : pas besoin de les emballer. Pour les transporter, vous pouvez utiliser des tote bags et sachets à vrac.

• Vrac

Achetez vos céréales, fruits secs etc. dans des sacs à vrac et stockez-les dans des bocaux en verre.

• Thé

Faites infuser le thé acheté en vrac dans une boule à thé lavable.



Tous ces produits sont facilement trouvables dans les magasins bio et grandes surfaces. Pour d'autres alternatives au plastique, rendez-vous page 7 pour les trucs & astuces du Lombric.

FIN DES TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'UVE DU SMITOM-LOMBRIC

Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Vaux-le-Pénil. Les travaux d'optimisation environnementale et énergétique de l'UVE qui ont démarré en mars 2019 vont s'achever fin mars 2020.

Performances environnementales

Améliorer l'impact environnemental de l'UVE et anticiper les futures normes européennes

Le nouveau système de traitement des fumées est déjà pleinement opérationnel et permet de **diviser par 4 les rejets d'oxyde d'azote (NOx)** et de passer d'une valeur de 200 milligrammes/Normo mètre cube* (mg/Nm³) rejetés à **50 mg/Nm³**, soit en dessous des nouvelles normes Européennes (seuil à 80 mg/Nm³ pour une UVE telle que celle de Vaux-le-Pénil).

Performances énergétiques

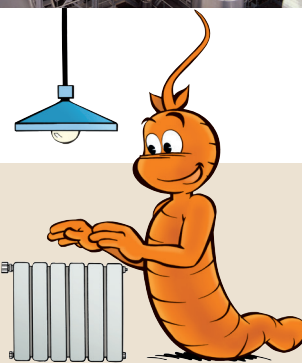
Augmenter la valorisation énergétique thermique et électrique de l'UVE

La mise en place de 3 nouveaux échangeurs de chaleur (5,5MW, 1,7MW et 0,3MW) alimentés en vapeur Haute Pression et en eau surchauffée, va permettre d'augmenter la quantité d'énergie livrée au réseau de chauffage urbain de la ville de Melun.

Dans ce dispositif, un **système de récupération de la chaleur des fumées** alimente les 2 échangeurs de 1,7 et 0,3MW. L'ensemble permet de passer



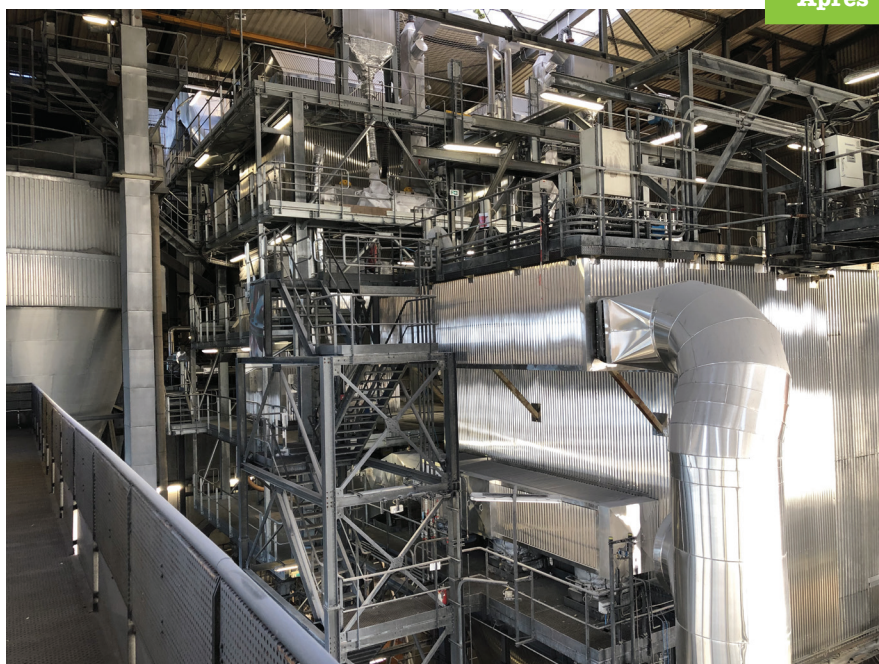
Avant



d'une valorisation énergétique globale de 82 000 MWh/an à **92 500 MWh/an (chaleur + électricité)** dès cette année.

Pour le chauffage urbain de la ville de Melun, la puissance disponible va passer de 5 MW actuellement à **13 MW** après travaux. À partir de fin mars 2020, l'installation va fournir 28 000 MWh/an et jusqu'à **40 000 MWh** voir au-delà selon les besoins du **réseau de chaleur**.

L'énergie renouvelable produite à partir de la combustion de déchets ménagers permet au réseau de chauffage urbain de la ville de Melun d'augmenter sa part d'énergie renouvelable et donc de bénéficier d'une TVA bonifiée pour ses usagers.



Après



COÛT GLOBAL DE CES INVESTISSEMENTS :

13,23 M€ HT

Financé par le SMITOM-LOMBRIC avec la participation de l'ADEME : 505 111 € HT

LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

Grand Paris Sud

Communes : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Communes : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courty et Valence-en-Brie

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes : Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

La CAMVS à l'heure du GNV



La problématique environnementale est plus que jamais sur le devant de la scène. Pour répondre à cet enjeu majeur, la CAMVS a décidé de miser sur le GNV (Gaz Naturel pour Véhicules).

Beaucoup moins polluant, ce carburant représente une solution d'avenir, qu'il est nécessaire d'anticiper par la construction de stations de recharge. Ainsi, les bus de l'agglomération disposeront d'une station, tout comme les véhicules de collecte du SMITOM-LOMBRIC. Une solution à l'étude, sous maîtrise d'ouvrage du SDESM.

Autre avantage : les moteurs GNV sont plus silencieux, ce qui assurera une meilleure tranquillité des riverains lors des passages aux premières heures du jour.

➔ Renseignements : N° Vert 0 800 814 910



Grand Paris Sud

PLPD

En 2020, Grand Paris Sud lancera son nouveau **Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)**, visant à réduire les déchets et initier une démarche d'économie circulaire. Mais on relève d'ores et déjà une forte mobilisation des acteurs locaux du territoire concernant la gestion des biodéchets.

Ainsi, plusieurs projets sont à l'étude, comme la création d'une aire de compostage partagée à Evry-Courcouronnes, à Corbeil-Essonnes et au sein des jardins partagés de Tigery. Enfin, la direction des déchets, en partenariat avec l'ADEME, lancera une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets pour les habitants du territoire.

Si vous souhaitez réduire vos biodéchets et que vous avez un projet de compostage collectif dans votre quartier, n'hésitez pas contacter le numéro vert 0 800 97 91 91.



➔ Renseignements : N° Vert 0 800 97 91 91

Déchets verts, une collecte en apport volontaire pour 12 communes



Une collecte en benne adaptée à notre habitat.

Dans 12 communes de la CCBRC, des bennes à déchets verts ont été mises à la disposition des

habitants. Ces bennes reçoivent exclusivement des déchets verts, tonte, feuilles, petits branchages, mais pas de souches ni de grosses branches.

L'arrêté préfectoral interdisant le brûlage des végétaux dans les jardins a impacté cette collecte, plus de déchets ont été collectés. La collecte s'effectue du 15 avril au 15 décembre. Ce service est sous la surveillance des communes qui contrôlent le contenu des bennes et retirent occasionnellement quelques sacs d'emballage ou tout autre objet indésirable.

Quand la commune contacte le transporteur des bennes avant 10 heures du matin, lorsque la benne est pleine, celle-ci est vidée le lendemain ce qui permet la continuité du service. Ces déchets verts sont, bien sûr, ensuite transformés en compost.

→ Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

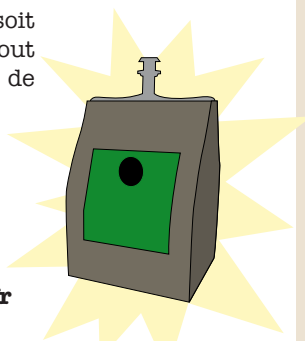
Les projets du SMICTOM !

- Intensification de l'implantation des conteneurs enterrés en remplacement de bornes aériennes très anciennes sur tout le territoire et de points de regroupement de bacs dans le centre historique de Fontainebleau.
- Poursuite de la prévention et de la lutte contre les dépôts sauvages en forêt et lisière grâce au deuxième volet de la campagne de communication #Forêt Belle !
- Développement et promotion de la collecte des biodéchets du territoire afin de concourir à une plus grande valorisation de ce type particulier de déchets.

Bien que le meilleur déchet soit celui que l'on ne produit pas, tout déchet valorisable doit l'être de façon optimale !

Plus d'informations sur ces sujets à retrouver sur notre site internet :

www.smictom-fontainebleau.fr



→ Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

TRUCS & ASTUCES DU LOMBRIC



Je réduis ma consommation de plastique

Le plastique est partout, mais il est très polluant et vieillit mal et rapidement. Nous vous proposons 3 produits pour le remplacer au quotidien par des objets plus pérennes :

PRODUIT N°1

le film étirable

Conservez plutôt vos aliments dans des boîtes en verre ou investissez dans des films alimentaires en tissu et cire d'abeille*, lavables et réutilisables.



PRODUIT N°2

le paquet de pâtes

Achetez vos pâtes en vrac, que vous transporterez dans un petit sachet en tissu*.



PRODUIT N°3

le tube de dentifrice

Non recyclable et coûteux, le tube de dentifrice peut se remplacer par du dentifrice solide*. Il dure plus longtemps, est facile à utiliser et très efficace !



* À faire soi-même ou à acheter en magasins bio et sur internet.

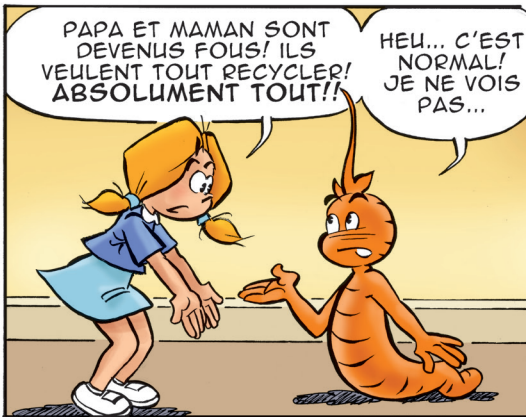
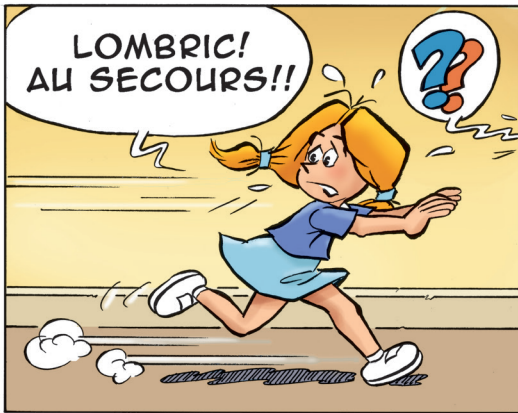
+ d'infos sur lombric.com

A
COLLECTONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO



* ÉPONGE RÉALISÉE AVEC DES TISSUS DE RÉCUPÉRATION.



ile de France CITEO



Le Journal du Lombric : à conserver ou à recycler

imprimé sur papier
100% recyclé

chez IMPRILITH - PRINGY

